



Libération

FORUM LIVE

REVENU DE BASE

Pourquoi ? Comment ? Pour qui ?
Trois débats sur les enjeux d'une mesure
qui s'invite dans la campagne. Un forum organisé
par «Libération» et Solutions solidaires.

VENDREDI 11 JUIN 2021

**solutions
solidaires**



www.solutions-solidaires.fr

UN RÊVE...

Et si son heure était venue ? Longtemps considéré comme une utopie, le revenu de base a montré ces derniers mois qu'il pouvait être la solution à bien des maux. Sous l'effet de la crise économique générée par la crise sanitaire, nous avons assisté à des scènes d'un autre temps, telles ces files d'étudiants patientant devant la soupe populaire. Si le revenu de base avait été en place, un revenu versé de manière automatique à toutes les personnes qui en ont besoin, sans obligations ni contreparties, ces jeunes n'auraient pas été contraints d'en arriver à de telles extrémités. Les contours de ce projet restent bien sûr à définir, et l'on espère que cette année électorale poussera un maximum de candidats à y réfléchir, mais l'idée est d'éviter que tant de personnes sombrent dans la misère et le malheur. De donner une deuxième chance à des individus en quête d'emploi ou égarés dans un travail qui ne les satisfait pas, ou plus. De donner le temps à des jeunes qui se cherchent un avenir de trouver l'activité qui les épanouira. La violence de l'année écoulée nous a appris à quel point il était important de réaliser ses rêves avant qu'il ne soit trop tard.

ALEXANDRA SCHWARTZBROD



A LYON, UN «FILET DE SÉCURITÉ»

La Métropole lyonnaise expérimente à partir de fin juin un revenu de solidarité de 400 euros par mois. Provisoire, il est destiné aux jeunes qui échappent aux aides existantes.

Par **MAÏTÉ DARNAULT**
Correspondante à Lyon
Illustration **CHIARA DATTOLA**

Fares et Hatice ont respectivement 21 et 24 ans. Et une vie déjà décousue par les accrocs. Mais chacun à leur manière, il et elle sont déterminés à façonner leur avenir. Ces deux jeunes adultes vont être parmi les premiers à bénéficier du revenu de solidarité jeunes (RSJ) expérimenté par la Métropole de Lyon. Cette allocation leur sera versée à partir de fin juin pour une durée de trois mois, renouvelable jusqu'à deux ans de manière continue ou non. «Je vois ça comme un tremplin pour

m'aider à progresser et à me reconstruire», explique Fares, yeux bleus et rire facile. Pris en charge par l'aide sociale à l'enfance de sa naissance à sa majorité, il a obtenu son bac avant de réussir le concours d'aide médico-psychologique. Accompagner au quotidien des personnes en difficulté, c'est pour Fares une vocation: «Ça fait vingt-et-un ans que je bouffe de l'institution, je sais ce que c'est, s'exclame-t-il. Je voudrais suivre des jeunes en foyer, je pourrais comprendre leurs parcours.» Après plusieurs stages dans le domaine médico-social, il a été victime d'un grave accident de la route. «J'ai été hospitalisé longtemps et ensuite, sans revenu, je me suis retrouvé à la

rue», retrace-t-il. Depuis janvier, il a une place dans un foyer d'insertion. Le RSJ va d'abord lui permettre d'avoir une stabilité financière pour faire les courses, couvrir [s]es frais de santé». Et obtenir une chambre dans un foyer de jeunes travailleurs de l'agglomération lyonnaise, dont la signature d'un bail reste soumise à la garantie de revenus fixes.

SPIRALE DE L'EXCLUSION

«Notre société est extrêmement exigeante avec ce public sans soutien familial en risque d'exclusion», estime Maryse Chevalier, directrice générale de la Fondation AJD Maurice-Gounon. Cet organisme, dont la branche dé-

diée à l'insertion suit une centaine de jeunes par an, compte parmi la vingtaine d'opérateurs habilités à instruire les dossiers de RSJ durant les deux premières années tests prévues. «Nous voyons ce dispositif comme un sas de répit pour certains jeunes qui peuvent se retrouver précipités dans la spirale de l'exclusion car ils ne sont pas prioritaires dans les structures d'urgence compte tenu de leur âge et du fait qu'ils n'ont pas d'enfants», explique Maryse Chevalier. Le revenu de solidarité lyonnais se destine à ces invisibles, des jeunes déscolarisés de 18 à 24 ans, français ou étrangers en situation régulière et résidents de la métropole depuis au moins six mois, sans soutien financier de tiers et échappant aux dispositifs existants (allocation éducation de l'enfant handicapé, garantie jeunes ou contrat jeunes majeurs, allocation aux adultes handicapés, revenu de solidarité active versé à partir de 25 ans). S'ils n'ont aucune res-

«Un jeune dont l'objectif dans la vie est de gagner 400 euros par mois, ça n'existe pas»

Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon

source, ils pourront percevoir 400 euros par mois, et 300 euros si leurs revenus d'activité n'excèdent pas 400 euros mensuels. «Avant de parler d'accès à l'emploi, il faut prendre en considération toutes les dimensions de la vie de ces jeunes et cela passe d'abord par l'accès au logement et à la santé», souligne Sylvie Sebaoui, adjointe de direction du pôle hébergement réinsertion de la Fondation AJD, qui a pour l'heure orienté douze jeunes vers une demande de revenu de solidarité.

«ÊTRE À L'ABRI»

Visage rond et chevelure noire soignée, Hatice a une priorité: «Être bien entourée.» La jeune femme, qui a vécu «depuis toute petite en famille d'accueil», s'est mariée à 19 ans puis a divorcé trois ans plus tard. Livrée à elle-même, Hatice a alors été hébergée par une connaissance, qui a abusé de sa confiance en signant des crédits en son nom dans son dos. «J'ai eu une interdiction bancaire et je me suis retrouvée à la rue, explique-t-elle. Mais je ne baisse pas les bras, je m'accroche jusqu'à réussir.» Logée dans un foyer de la Fondation AJD, elle a obtenu un CAP d'agent polyvalent de restauration et espère être embauchée par l'entreprise chez qui elle a réalisé son dernier stage. Viendra ensuite la recherche d'un logement, «plutôt en 2022», dit-elle: «Ce que j'aimerais, c'est être à l'abri et être bien dans ma tête, en attendant, j'ai besoin de l'aide des services sociaux, c'est pour ça que j'ai demandé le RSJ.» L'expérimentation de cette allocation répond à deux ambitions de la Métropole de Lyon: qu'elle fasse d'une part office de «filet de sécurité» entre deux étapes d'un parcours et, d'autre part, de porte d'entrée pour les publics les plus précaires vers le droit commun. «Le RSJ ne vient pas en concurrence des dispositifs existants mais doit servir à combler les trous que l'on constate», pointe Bruno Bernard, le président Europe Ecologie-Les Verts de la Métropole, qui réfute l'argument de la banalisation de l'«assistanat» brandi par l'extrême droite et une partie de la droite: «C'est un dispositif conçu pour être temporaire, un jeune dont l'objectif dans la vie est de gagner 400 euros par mois, ça n'existe pas, n'importe lequel a envie de trouver un boulot, de s'insérer.» Malgré le refus de l'actuel gouvernement de s'associer à cette mesure pionnière, Bruno Bernard «ne désespère pas» de voir son initiative généralisée au niveau national: «Ce n'est pas possible que notre pays ne fasse pas tout pour offrir à chaque jeune la possibilité de se remettre en route», souligne l'écologiste. Le budget dédié au RSJ atteint 10 millions d'euros en 2021 et vise l'accompagnement d'environ 2000 jeunes par an. Dans la métropole de Lyon, 22,6% des personnes âgées de 19 à 29 ans vivent sous le seuil de pauvreté. La caisse d'allocation familiale du Rhône recense pour sa part 58% d'allocataires parmi les 18-24 ans dont le quotient familial ne dépasse pas 300 euros par mois. Or nombre de ces jeunes cumulant les carences éducatives, affectives, psychiques - connaissent peu l'arsenal d'aides auxquelles ils pourraient prétendre. Et ont de fait une autonomie administrative limitée. Fares, lui, s'est fixé l'objectif d'une année maximum pour trouver du travail puis son propre logement. Et c'est à Vénissieux, où il a grandi, qu'il imagine sa future adresse.

«Le Covid a accéléré les choses»

Table ronde Réunis par «Libération», trois jeunes parlent de leurs conditions matérielles en général et du revenu de base en particulier. Ils évoquent notamment les difficultés liées à la pandémie.

La première remarque qui leur vient à l'esprit, c'est qu'un revenu de base pour les étudiants devrait être réservé à ceux qui n'ont pas de moyens. Ou, en tout cas, tenir compte du revenu des parents et de ce qu'ils peuvent consacrer comme argent pour aider leurs enfants. Une aide qu'ils évaluent autour des 200 euros... Emile, 18 ans, est en terminale au lycée Turgot à Paris. Zac, 22 ans, est élève ingénieur maths physique à Paris Sorbonne, et «pense que cette somme permettrait de faire les courses pour la bouffe». Angèle, 26 ans, élève au Conservatoire de Lausanne, en Suisse, se rappelle qu'elle touchait du Crous 100 euros quand elle était à la fac, «en plus d'un boulot où je gagnais 150, en écrivant des articles. Et les parents m'aidaient pour le loyer». Tous trois ont été réunis pour parler de la mesure qui s'invite aujourd'hui dans les débats politiques. Zac croit savoir que «l'Etat ne veut pas mettre tant d'argent [dans un éventuel revenu de base, ndlr], mais c'est vrai que pour la bouffe il n'y a aucune aide, alors qu'il y a une aide au logement. Dans un idéal, il faudrait que tout le monde touche autant, mais il vaut mieux donner à ceux qui n'ont rien». Angèle rétorque qu'on «continuerait à creuser les inégalités en donnant autant à tout le monde» et imagine qu'il faudrait «grader en

fonction des aides des parents». Zac: «Il faudrait aussi tenir compte des villes où on habite, des loyers pratiqués, du coût de la vie en général.» Emile confirme: «Un grec [un sandwich, ndlr] à Marseille, cela ne coûte rien»...

«UNE ANNÉE DE MERDE»

Angèle renchérit: «Quand tu es dans une situation où tu n'as pas d'argent, tu fais tout ce que tu peux pour trouver un boulot, mais ton temps n'est pas illimité. Tous les étudiants peuvent-ils travailler à côté? On ne peut pas avoir trop de taf en plus, il faut garder du temps libre.» A ce sujet, Zac regrette la pauvreté des offres. «Si tu es en prépa, tu n'as pas le temps de travailler; un étudiant en première année ne pourrait pas travailler, de base, en allant sur le site du gouvernement, car tous les jobs qu'il propose demandent cinq ans d'expérience. Ce qui reste, c'est babysitting ou cours d'anglais. Une aide pourrait permettre de se poser un peu, et de ne pas être tenté par des trucs illégaux.» Emile: «Le Covid a accéléré les choses pour le revenu de base. Cela a été tellement médiatisé, cette misère étudiante...» Zac: «Si on prend mon exemple, j'ai passé une année de merde. Pourtant, je n'habite pas loin de chez mes parents, j'ai des amis, des hobbies. Plein d'élèves sont arrivés à Paris en première année sans connaissances ni famille, ils sont en

visioconférence, ne comprennent pas grand-chose. Faire un mail sur une question de maths c'est impossible.» «Je pense que les difficultés ont augmenté avec la pandémie, poursuit Adèle. Au conservatoire, on est les seuls à rester en présentiel. Mais si tu n'es pas stable psychologiquement, tu vas plus ou moins tomber dans la dépression. Dans ma classe, plein de gens sont sous antidépresseurs. Notre cerveau n'est pas préparé à cette situation; si tu n'as pas une éducation où on t'a dit qu'il faut sortir en plein air, te divertir...»

«ON DOIT MANGER»

Revenant au revenu de base, Emile enchaîne: «En terminale, on a les mêmes problèmes que les mecs en fac, on fait des soirées, on doit manger.» Zac: «Cela permettrait d'apprendre à un terminaliste à gérer son argent, de préparer son permis.» Emile: «Oui, de mettre de côté et de partir dans la vie active plus rapidement. Et puis, l'argent attire l'argent!» [Rires] «Il faudrait au moins garantir que, si tu vas à l'école, tu apprendras à te servir d'un ordinateur, à ouvrir un livret A... Il faut apprendre.» «Quand tu vis une vie normale, il y a plein de trucs auxquels les politiques ne pensent pas. Parce qu'ils ne vivent pas dans le même monde que nous.»

DIDIER ARNAUD

SONDAGE

UNE

ADHÉSION

SOUS

CONDITIONS

Selon l'étude Ifop réalisé pour Solutions Solidaires et la Fondation Jean-Jaurès, 57 % des Français sont favorables à l'instauration d'un revenu de base réservé aux plus précaires. Dont une majorité de personnes votant à gauche.

Par
PATRICK CAPPELLI

Lors de l'élection présidentielle de 2017, le revenu universel était la mesure phare du programme du candidat Hamon, qui n'a convaincu que 6 % des votants. «*Ce qui a choqué dans ce projet, c'était que Lilliane Betancourt puisse aussi le toucher*», analyse aujourd'hui Jean-Luc Gleyze (PS), président du département de la Gironde. Cinq ans et une crise sanitaire plus tard, le vent a tourné et l'idée d'un revenu de base réservé aux personnes se situant au-dessous d'un certain niveau de ressources séduit désormais les Français. Selon une étude Ifop de mars dernier commandée par Solutions solidaires et la Fondation Jean-Jaurès, 57 % des sondés le réclament (17 % y sont tout à fait favorables et 40 % plutôt favorables), contre 31 % qui n'en veulent pas (14 % tout à fait opposés et 17 % plutôt opposés) et 12 % qui ne se prononcent pas.

«*Une adhésion assez nette mais pas non plus massive, avec un vrai cli-vage gauche-droite*» remarque Jérôme Fourquet, directeur du département opinion et stratégies d'entreprise de l'Ifop. Sans grande surprise, les électeurs des partis de gauche sont majoritairement en faveur de ce revenu de base, ainsi que

ceux de LREM, seuls les soutiens de LR votant contre. A noter que les électeurs du RN sont majoritairement pour, à 56 %.

SOLUTION PANSEMENT

A qui verser cette somme récurrente ? Les avis sont partagés : 35 % ciblent les personnes situées sous un certain seuil de revenus (fixé dans l'étude à 1200 euros, soit légèrement au-dessus du seuil de pauvreté relatif de 1015 euros), 36 % uniquement les personnes en situation de précarité. Les 29 % restants réfutent tout paiement. Une césure existe entre les catégories socioprofessionnelles sur cette question : 47 % des employés et 43 % des ouvriers votent pour le seuil de revenus, contre 24 % des cadres et 29 % des professions intermédiaires. «*Les plus modestes sont d'autant plus favorables au seuil de revenus qu'ils pensent pouvoir en être bénéficiaires*», remarque Jérôme Fourquet. Le revenu de base acté, quelle somme distribuer ? De 800 à plus de 1000 euros pour 47 % des répondants tout à fait favorables au revenu de base, contre 29 % pour les plutôt favorables. Ceux qui optent pour une somme de moins de 400 euros (29 %) votent plutôt LR et RN (41 % chacun). La crise sanitaire ayant mis un coup de projecteur sur les difficultés des

plus jeunes, ils constituent une cible évidente pour cet éventuel revenu de base. «*Je connais un jeune homme de 21 ans, cancre à l'école, qui a pris un travail alimentaire à 18 ans car il ne savait pas ce qu'il voulait faire. Il m'a dit : "Aujourd'hui, je sais. Mais je ne peux pas m'arrêter de travailler pour suivre un cursus de formation de trois ans". Un revenu de base pourrait lui permettre de se former*», illustre Jean-Luc Gleyze, qui a été en 2016, avec la Fondation Jean-Jaurès, l'initiateur de la démarche pour imposer un tel dispositif. Dans son département, il teste depuis le 1^{er} mai Cap J Crise, un contrat d'accompagnement personnalisé pour les jeunes qui reçoivent une aide pendant trois à douze mois : «*Ce n'est pas tout à fait un revenu de base, plutôt une solution pansement liée à la crise sanitaire.*» Faut-il dès lors verser ce revenu à tous les jeunes sans distinction ou seulement à ceux qui sont en difficulté ? Le ratio est équilibré avec 33 % pour tous et 40 % pour ceux en difficulté. «*Il y a deux camps : soit on est dans le reformatage des dispositifs d'aides actuels, concentrés sur les plus précaires, soit on change de philosophie en visant un public plus large*», précise Jérôme Fourquet. «*Il existe une vraie rupture d'égalité républicaine entre le jeune qui travaille le soir et étudie le jour*

et celui qui n'a pas ce souci», poursuit le président du département de la Gironde.

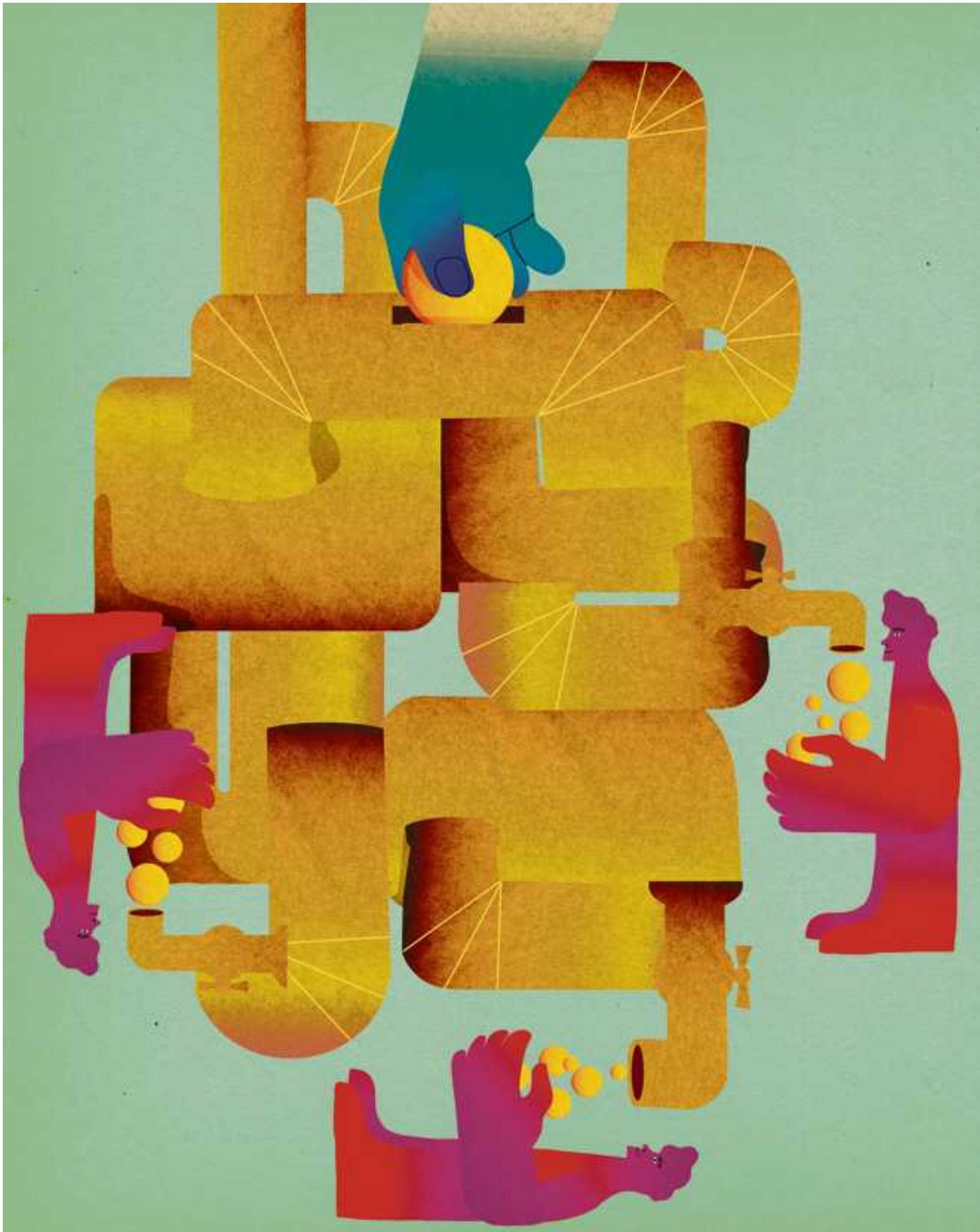
La grande question qui se pose quand on évoque un revenu universel, c'est son financement. Les pistes sont variées : fusion de tout ou partie des aides de l'Etat comme dans le projet gouvernemental de revenu universel d'activité (RUA), financement par l'impôt sur le revenu, hausse de la CSG, taxation du patrimoine, etc. Dans l'étude Ifop, cinq modalités ont été proposées. La diminution de certaines dépenses de l'Etat est citée en premier par 32 % des sondés, suivie du rétablissement de l'ISF (25 %), d'une taxe spéciale sur les hauts revenus (17 %), d'une taxe sur les transactions (8 %), d'une taxation des héritages les plus importants (4 %), 14 % ne faisant aucun de ces choix.

«PRIORITÉS DES FRANÇAIS»

«*Ici, l'élément important, c'est le pourcentage très faible en faveur d'une taxe sur les héritages, même en précisant "les plus importants". Or, Thomas Piketty et d'autres économistes insistent pour dire que si l'on veut vraiment s'attaquer aux inégalités, il faut s'intéresser aux droits de succession. Il existe en France une forme de sanctuarisation de l'héritage, alors que 80 % des successions ne sont pas imposées. Cette mesure est invendable*», analyse Jérôme Fourquet.

Autre débat récurrent, l'influence d'un tel revenu sur la «*valeur travail*» ; ses opposants évoquant même un «*droit à la paresse*». Or si 32 % (dont seulement 8 % certainement) réduiraient leur temps de travail, 28 % (8 % certainement) interrompraient leur carrière pour s'occuper d'un proche, 17 % (7 % certainement) changeraient de travail, 25 % (7 % certainement) songeraient à créer leur entreprise et seuls 17 % (5 % certainement) interrompraient leur carrière professionnelle. «*Ils sont 38 % dans les catégories populaires prêts à changer de travail et 17 % à s'arrêter... Dans ces milieux, le revenu de base pourrait les aider les plus pauvres à reprendre en main leur existence et redonner des marges de manœuvre. Ça va beaucoup plus loin qu'une aide pour les fins de mois difficiles*», décrypte Jérôme Fourquet.

Conclusion de Gilles Finchelstein, président de la Fondation Jean-Jaurès : «*Nous avons vécu des décennies pendant lesquelles la question sociale était hégémonique. Nous sommes désormais dans un moment où cette thématique est reléguée dans les priorités des Français, concurrencée par la sécurité ou le changement climatique. L'enjeu pour la gauche, c'est qu'il n'y aura pas de solution aux problèmes de précarité si la question du revenu de base n'est pas posée durant la prochaine élection présidentielle*». ◆



CHIARA DATTOLA

Une idée pas si neuve

500 ans De l'île d'Utopie à l'Alaska, petit historique du revenu universel.

De base, citoyen, d'existence, de vie, garanti, inconditionnel, universel... Le revenu minimum versé à tous, avec ou sans conditions de ressources, possède presque autant de qualificatifs que le nez de Cyrano. Quel que soit celui que l'on choisit, ce concept défendu par la gauche (dignité et autonomie des plus défavorisés) et rejeté par la droite (assistanat et encouragement à la paresse) ne date pas d'hier, ni même d'avant-hier. Certains le font remonter jusqu'à Thomas More et son *Utopia* (1516). En fait, il faut attendre la fin du XVIII^e siècle et l'ouvrage *Justice agraire* (1797) de Thomas Paine, révolutionnaire anglais, américain et français (il a été député en 1792) pour voir apparaître un embryon de revenu universel. Persuadé que la société dépossède les hommes de leurs «*héritages naturels*» à travers la propriété privée, il préconise un premier versement à l'âge de 21 ans et une rente annuelle à partir de 50 ans avec des fonds prélevés sur l'héritage. Son contemporain, le Britannique Thomas Spence veut aller plus loin. Il imagine un revenu de base financé par les surplus des profits des loyers fonciers récoltés dans chaque paroisse : «*Quel que soit son montant, cette part du surplus des loyers est un droit imprescriptible de tout être humain dans la société civilisée*», écrit-il dans le *Droit des enfants* (1797). Un demi-siècle plus tard, en 1848, le Belge Joseph Charlier, inspiré par les idées de Charles Fourier, propose dans son livre *Solution du problème social* un revenu de base étendu à toute la nation et plus seulement à l'échelle municipale. Il s'agit d'un «*divi-*

dende territorial» payé tous les trimestres, financé par un prélèvement sur la valeur de la propriété privée foncière.

Un peu plus d'un siècle plus tard dans l'Amérique des sixties, l'économiste Robert Theobald imagine, lui, une «*sécurité économique de base*», soit un versement annuel de 1000 dollars pour chaque adulte et 600 pour chaque enfant. Deux de ses confrères «*libéraux*» (c'est-à-dire de gauche pour les Américains) soutiennent ce projet auprès de George McGovern, candidat démocrate à la présidence, qui sera largement battu par Richard Nixon. Un épisode qui n'est pas sans rappeler celui du candidat socialiste Benoît Hamon en 2017, promoteur du revenu universel qui a rassemblé 6 % des suffrages. Entre 2017 et 2018, la Finlande a testé un revenu universel pour 2000 chômeurs (560 euros, montant de l'allocation chômage, mais pouvant être cumulé avec les revenus du travail). Un rapport d'évaluation de mai 2020 montre que les bénéficiaires ont éprouvé moins de stress mental, de dépression, de solitude et que leur fonctionnement cognitif était perçu comme meilleur. En outre, ils ont travaillé plus que les autres demandeurs d'emploi. En Corée du Sud, Lee Jae-myung, candidat à l'élection présidentielle de 2022, propose que le pays adopte un revenu universel national de 500 000 wons (370 euros) par an, et, à terme, par mois. D'autres expérimentations ont eu lieu dans le monde (Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Kenya, Namibie, Inde, etc.). A noter qu'en Alaska, le gouverneur (républicain) Jay Hammond a créé en 1976 un fonds souverain, l'Alaska Permanent Fund, qui permet depuis 1982 de verser à chaque résident, américain comme étranger, une somme proche de 1000 dollars chaque année.

PATRICK CAPPELLI

Le revenu de base : un enjeu majeur de réconciliation

L'association des territoires pour des solutions solidaires

La France souffre. Le récent rapport du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) le confirme : la crise du Covid-19 aggrave, autant qu'elle les métamorphose, les fragilités sociales. D'autres crises avaient déjà pointé des mouvements structurels préoccupants dans le champ des solidarités, en lien avec les transitions en cours : inégalités écologiques, familles monoparentales, précarité des indépendants, isolements grandissants, fractures numériques... Les vulnérabilités sont à la fois un sujet d'urgence et de long terme. Dans la crise et pour l'avenir, c'est bien la question des ressources dont chacun dispose qui est posée, donc celle du pouvoir de vivre. Mais il est un autre aspect essentiel, celui du pouvoir d'agir, c'est-à-dire de la possibilité que l'on a de développer des projets, d'œuvrer pour l'intérêt général, d'assurer des baromètres et reconversions professionnelles, d'aider des proches. Or pouvoir de vivre et pouvoir d'agir renvoient aux deux mêmes notions essentielles concernant les ressources : elles doivent être suffisantes, et elles doivent être stables.

Voilà pourquoi, depuis plusieurs années, nous travaillons à un revenu garanti qui ne soit ni un revenu universel versé à tous sans conditions de ressources, ni une simple adaptation du RSA, mais un revenu de base conçu comme un complément de ressources. En complétant automatiquement les ressources des personnes lorsqu'elles passent sous un certain seuil, ce revenu de base permet des ressources toujours suffisantes pour ceux qui en sont gravement dépourvus, et combat ainsi la pauvreté. Il permet aussi des ressources toujours stables à ceux qui vivent dans la gêne, et combat ainsi l'inquiétude des fins de mois. En ce sens, il apporte appuis et perspectives à la France de la pauvreté, trop souvent caricaturée comme celle des assistés, et à la France de la gêne, celle des invisibles. En cessant d'opposer pauvres et classes populaires, il représente un enjeu majeur de réconciliation dans notre pays. Le revenu de base répond également à la forte revendication d'autonomie exprimée aujourd'hui par nos concitoyens, comme en atteste le baromètre annuel Solutions solidaires. C'est pourquoi nous proposons que ce revenu soit automatique, pour sortir des vastes zones de non-recours au droit et aller dans le sens de la simplification nécessaire de nos dispositifs publics. Qu'il soit inconditionnel,

pour moins de tutelle mais des accompagnements renforcés à tous ceux qui en ont ou en expriment le besoin. Qu'il soit ouvert aux jeunes, citoyens de plein droit de nos sociétés et pourtant jusqu'à présent non considérés comme tels, ainsi que la crise vient cruellement de le démontrer. Nous le demandons depuis trois ans, alors que le gouvernement ne cesse de faire la sourde oreille : expérimentons ce revenu de base ! Et, dans l'attente, mettons en œuvre sans tarder les mesures d'urgence que la crise requiert, notamment envers notre jeunesse. ◆

Par DES PRÉSIDENTES ET DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Valérie Beausert-Leick (Meurthe-et-Moselle), **Sophie Borderie** (Lot-et-Garonne), **Xavier Fortinon** (Landes), **Jean-Luc Gleyze** (Gironde), **Philippe Grosvalet** (Loire-Atlantique), **Alain Lassus** (Nièvre), **Philippe Martin** (Gers), **Georges Méric** (Haute-Garonne), **Kléber Mesquida** (Hérault), **Germinal Peiro** (Dordogne), **Hélène Sandragne** (Aude), **Stéphane Troussel** (Seine-Saint-Denis) et **Laurent Ughetto** (Ardèche).

tion de fortunes, il correspond aussi à une activité fondamentale pour la constitution de l'identité sociale et citoyenne. Chacun travaille pour contribuer à la pérennité de la société, pour développer des compétences utiles, pour sortir de soi, s'ouvrir au monde extérieur. Nous exprimons, à travers le travail auquel nous consentons, que nous sommes tous interdépendants et que nous formons une société. Le travail est une activité centrale, c'est pourquoi il est fondamental qu'il corresponde à des valeurs professionnelles, citoyennes et éthiques auxquelles chacun peut s'identifier. Or, le travail est pensé, organisé, conditionné par les employeurs, du secteur privé comme public, qui s'arrogent la légitimité de décider à la place de ceux qui le font et sans lesquels, évidemment, il n'existerait pas. Cela est institutionnalisé au cœur du contrat salarial par le lien de subordination qui est contraire aux principes mêmes de la démocratie politique et permet de dévoyer le travail de sa véritable finalité, à savoir satisfaire les besoins et les

aspirations des citoyens, tout en préservant ceux des travailleurs. Ce dévoiement s'opère de nos jours dans le cadre d'une rationalité économique ultralibérale qui se pare de modernisations managériales, censées répondre aux désirs les plus fondamentaux des consommateurs mais aussi des salariés, à qui il est demandé de s'impliquer corps et âme dans ce travail pensé par leurs employeurs pour prouver leurs qualités, leur excellence dans une démarche quasi narcissique : on n'est plus censé travailler pour autrui et pour la société, mais pour soi, pour se révéler à soi-même et s'imposer aux autres comme le meilleur. Le travail devient une affaire de *happy few*, de «talents» en permanence mis en concurrence, jaugés, jugés et évalués, et soumis à une activité intensive et exigeante, qui permet des économies d'emplois... Ne faut-il pas se méfier du revenu de base qui, au nom d'une belle idée, risque de compromettre toute possibilité de repolitiser l'enjeu du travail et de lui restituer sa finalité citoyenne ? ◆



CHEIARA DATTOLA

Un surfeur heureux, c'est une victoire

Gaspard Koenig philosophe

Le think tank libéral que j'ai fondé, Génération libre, plaide depuis plus de cinq ans pour l'instauration d'un revenu universel, sous une forme proche de l'impôt négatif. Les libertariens acharnés me considèrent donc comme un traître vendu au socialisme, tandis que la gauche me soupçonne d'utiliser ce cheval de Troie pour détruire l'Etat-providence. La vérité est plus triviale. Le revenu universel a toujours fait partie du corpus intellectuel du libéralisme classique, de John Stuart Mill qui proposa dans ses *Principes d'économie politique* «un certain minimum établi pour la subsistance de chaque membre de la communauté, capable ou non de travailler», à Friedrich Hayek qui estimait nécessaire «un système d'aides publiques procurant un minimum vital à tous ceux qui en ont besoin». N'est-il pas naturel, quand on défend la liberté, de s'assurer que chacun ait les moyens de décider de sa vie en s'affranchissant de la contrainte économique ? Parmi les différents systèmes redistributifs possibles, le revenu universel n'offre-t-il pas la solution la plus respectueuse de l'individu, en lui épargnant l'enfer administratif des conditionnalités, et la moins paternaliste, en le laissant pleinement responsable de l'allocation de ses ressources ? De ce point de vue, tout l'intérêt du revenu de base est de ne pas s'inscrire dans un choix de société uniforme, mais de rendre possible une infinité de choix individuels. Assuré de pouvoir sa-

tisfaire ses besoins fondamentaux, chacun pourra définir sa conception de la vie bonne – entrepreneuriale et capitaliste pour les uns, associative et solidaire pour les autres, ermite et solitaire pour d'autres encore. Philippe van Parijs, passionnant philosophe «real-libertarien», a défendu contre Rawls l'idée que l'on puisse légitimement vivre de son revenu de base en marge de la société, par exemple en faisant du surf à Malibu. Aucune contrepartie n'est exigée : un surfeur heureux est une victoire pour nous tous. En France, aujourd'hui, le revenu de base permettrait à la fois aux plus démunis de retrouver une dignité sans devoir se justifier perpétuellement auprès des CAF ; aux autoentrepreneurs de développer sereinement leur activité ; aux néoruraux de réinvestir les campagnes avec des projets à la rentabilité incertaine... De cette multiplicité de modes de vie naîtra sans doute une nouvelle société, sans que l'on puisse anticiper sa forme : le revenu de base favorise l'ordre spontané et bat en brèche les utopies collectives. Cette vision n'est pas sans conséquences politiques. Il me semble contradictoire de défendre un «projet de société» autour du revenu de base. Celui-ci doit au contraire être envisagé et promu comme une politique publique autonome, sans préjuger du reste des choix démocratiques. A ce titre, il pourrait et devrait faire l'objet d'un consensus transpartisan, comme l'a montré récemment le vote quasi unanime par l'Assemblée nationale d'une résolution en faveur du «socle citoyen», soutenue du PS au centre droit. Le revenu de base constitue une mesure universelle pour une société diverse. ◆

Ne faut-il pas se méfier ?

Danièle Linhart sociologue

A priori, le revenu de base, c'est-à-dire un revenu pour chacun sans condition, semble susceptible de combattre la pauvreté et l'injustice sociale en aidant ceux qui ont des difficultés à trouver un emploi suffisamment rémunéré pour vivre correctement. Grâce à lui, ils ne seraient plus aussi dépendants du marché du travail. Mais cela n'implique-t-il pas un renoncement majeur sur le front du travail ? Cela ne risque-t-il pas d'entériner les règles du jeu qui instituent les employeurs comme seuls décideurs de l'organisation du travail, de la hiérarchisation des compétences et de leur rémunération ? Si l'on dissocie travail et moyens de subsistance, ne

considèrera-t-on pas que les revendications, les mobilisations et les luttes dans le monde du travail et notamment du salariat (qui concerne 88 % des personnes en emploi) sont déconnectées des enjeux fondamentaux ? Cela reviendrait à admettre que le seul véritable enjeu se résume à assurer la subsistance des moins «doués» ou «dotés» pour le travail tel qu'il a été historiquement construit. Quant aux autres, ceux qui trouvent «constamment» leur place sur le marché du travail, de quel droit i raient-ils critiquer le travail tel qu'il est organisé et décidé pour eux, puisqu'ils pourraient se contenter de travailler moins ou occasionnellement ? Mais c'est oublier ce qu'est le travail dans nos sociétés. Loin de se réduire à un simple moyen de subsistance ou d'accumula-

Le temps des synthèses peut s'ouvrir

Gilles Finchelstein directeur de la fondation Jean-Jaurès

Revenu universel, revenu de base, le retour, voire l'éternel retour ? Il serait compréhensible d'éprouver un sentiment de lassitude ou même d'acharnement devant un débat qui revient toujours et ne débouche jamais. Et pourtant ! Les travaux menés par Solutions solidaires et notamment l'enquête réalisée avec la Fondation Jean-Jaurès permettent de relancer ce débat à nouveaux frais et dans un nouveau contexte. La pandémie, en effet, a

placé sous une lumière crue la situation des jeunes et notamment les difficultés financières auxquelles ils devaient faire face. Elle a permis, qui plus est, de porter un regard différent sur les contraintes financières en les desserrant et en les relativisant. Alors, pourquoi évoquer le temps des synthèses ? Il y a eu la thèse. Le revenu universel. La campagne présidentielle de 2017. Benoît Hamon. Un fort impact médiatique. Une graine d'utopie concrète plantée dans le débat public. Mais une proposition qui a souffert d'être ambiguë sur ses finalités et peu crédible sur son chiffrage. Une proposition qui, peut-être, ré-

pondait à la formule : «Avoir raison trop tôt, c'est un grand tort.» Il y a eu l'antithèse. Le revenu de base. La demande d'expérimentation, soutenue par près d'une vingtaine de présidents de conseils départementaux – tous socialistes –, d'une fusion d'un certain nombre d'allocations. Un gros travail d'expertise technique. La crédibilité des gestionnaires des aides sociales sur le terrain. L'accent porté sur la nécessité d'un versement automatique des aides – pour éviter ce que l'on appelle le non-recours – et d'un élargissement de ces aides aux jeunes de 18 à 25 ans. Mais une proposition qui a perdu en lisibilité lorsque le président de

la République, avec le revenu universel d'activité, a semblé reprendre le mot de la thèse et les idées de l'antithèse – pour ne rien en faire à l'arrivée... Le temps des synthèses peut aujourd'hui s'ouvrir à partir d'un certain nombre de principes : un revenu ouvert aux jeunes, une réforme sans perdants – c'est-à-dire qui évite que les pauvres financent les très pauvres –, une cible élargie aux milieux populaires. Il ne s'agit pas seulement d'une synthèse entre le revenu universel et le revenu de base. Il s'agit aussi d'une synthèse, ou plutôt d'un réaligement, entre clivages politiques et sociologiques. Jusqu'à présent, ce projet provoquait

l'enthousiasme des sympathisants de gauche mais le scepticisme des ouvriers et des employés. Le sondage de l'Ifop montre que les uns et les autres peuvent se rejoindre. Il s'agit encore d'une synthèse autour de la conditionnalité des aides. Elles doivent être automatiques. Elles peuvent être contractualisées avec des engagements réciproques des collectivités locales qui accompagnent et des citoyens qui en bénéficient. Il s'agit enfin d'une synthèse autour du travail : le but n'est pas d'édifier une société de l'oisiveté mais de fournir les «coups de pouce» qui permettent à tous ceux dont la situation est fragile, précaire, incertaine, ou à tous ceux qui sont tentés par une réorientation professionnelle, de pouvoir se projeter dans l'avenir avec un peu plus d'assurances. ◆

FORUM Libération

Par
BENJAMIN LECLERCQ

Il faut bien l'admettre, on s'est connecté à Zoom, ce jour-là, un tantinet méfiant. Nos recherches préliminaires nous faisaient craindre une interview un peu trop bien huilée, façon conférence TED, avec micro-cravate et *punchlines* de jeune premier. D'autant que le credo de notre homme – l'optimisme! – sonnait comme une promesse un peu osée après ces longs mois de dystopie sanitaire. L'heure et demie par écran interposé n'aura pas tout à fait dissipé nos appréhensions mais confirmé une chose: Rutger Bregman, calé, bavard et malin, défend ses (bonnes) idées comme un pro. Et l'on présume qu'il ira loin.

De fait, la voix que porte l'intellectuel néerlandais résonne déjà bien au-delà de sa verte et humide Zélande natale. Son dernier ouvrage (*Humanité: une histoire optimiste*, Seuil) a été traduit en 40 langues et collectionné les dithyrambes. Il faut dire que le propos a de quoi réchauffer le cœur: Bregman y proclame, patiente argumentation à l'appui, la victoire du jovial Rousseau sur ce fief rabato-joie de Hobbes. L'homme est bon, nous rassure-t-il, c'est l'histoire qui le dit.

Activisme. La sienne a débuté face à la mer du Nord, dans ce temps pas si lointain (la fin des années 80) où naquirent les *millennials*. Papa est pasteur, maman professeuse dans l'enseignement spécialisé, et Rutger un élève «*parresseux*». A l'université d'Utrecht, il choisit l'histoire pour se la couler douce («*la matière me semblait facile*»). L'urbanité, les rencontres et un cerveau véloce décideront du contraire. L'heure de «*l'éveil intellectuel*» a sonné. «*Rutger s'est révélé être un étudiant très doué et inspiré en matière d'histoire appliquée, se souvient sa professeure d'alors, l'historienne du terrorisme Beatrice de Graaf. C'est un généraliste, qui dévore la littérature, creuse en profondeur pour mieux refaire surface et s'intéresser aux grands enjeux contemporains.*»

Un tropisme pour l'empirisme qui le détourne d'une carrière universitaire. «*Le monde était en train de brûler... Alors l'idée de me coltiner, à 23 ans, quatre ans de doctorat sur un sujet ultra-spécialisé me semblait ridicule.*» Pas question de finir en

RUTGER BREGMAN. HISTORIEN DE L'UTOPIE

Semaine de 15 heures, fin des frontières, revenu universel... Le Néerlandais exploite sa discipline pour dégommer le néolibéralisme et défendre, avec méthode et succès, un nouvel ordre social.



CHIARADATTOLA

«*bureaucrate dépressif*». Il veut la «*bigger picture*».

Pas prof, donc. Pas journaliste non plus: un an passé au quotidien *de Volkskrant* le vaccine de l'info. «*Je trouve étrange de décider, cha-*

que matin, ce que sera l'actualité du jour et ce qui ne le sera pas.» Et puis, écrire «*des papiers de moins de 2000 mots*», très peu pour lui, dit-il sur un ton qui nous vexe un peu (le nôtre en fait à peine 800). «*Plutôt*

que journaliste, je préfère me dire historien.»

Ou plutôt, historien parmi les journalistes. Car c'est bien dans les colonnes du magazine en ligne *De Correspondent*, fondé en 2013

pour s'affranchir des codes de la presse traditionnelle, qu'il a trouvé le terrain de jeu idoine. Depuis huit ans, à raison d'un long essai tous les deux mois, il y déploie un activisme besogneux, à mi-chemin entre journalisme, vulgarisation scientifique et plaidoyer.

Parmi ses chevaux de bataille: l'urgence climatique (il admire Greta Thunberg), la semaine de 15 heures, la fin des frontières et, son grand dada, le revenu universel. Aux détracteurs de cette idée, il répond par la science. «*Les études montrent que personne, ou presque, ne va se tourner les pouces devant Netflix. C'est même l'inverse*», souligne ce fan du «*French trio*», les économistes Gabriel Zucman, Thomas Piketty et Emmanuel Saez. Et par l'histoire: en 1969 déjà, rappelle-t-il, le président Nixon, qu'on ne saurait taxer de communiste enragé, a pensé l'instaurer.

Panache. Fort du succès de ses livres, Bregman défend son utopie en mode multicanal. Facebook et Twitter, bien sûr. Télé, radio, et journaux à l'ancienne, aussi. Sur scène, enfin, parfois avec panache. D'aucuns regrettent ainsi de l'avoir invité. A Davos, en janvier 2019: «*Personne ici n'a prononcé les mots "évasion fiscale". [...] Alors oui, on peut inviter Bono autant de fois qu'on veut... ou alors on peut enfin parler fiscalité. Car tout le reste, c'est du bullshit*», déclame-t-il devant des vieux milliardaires médusés.

Au clash des civilisations, il préfère en effet celui des générations. «*Les millennials sont la génération la plus éduquée et la plus mobilisée de l'histoire. Les dinosaures vont bientôt disparaître et les jeunes prendre le pouvoir.*»

En attendant, le jeune homme, malgré un âge christique (33 ans en avril), revendique son athéisme, et cultive la vertu. «*C'est sans doute mon héritage calviniste.*» Il adhère au programme Giving What We Can (dont les membres reversent 10 % de leurs revenus à des ONG) et limite «*autant que possible*» son empreinte écologique. Sa vie quotidienne? «*Assez ennuyeuse*», élude-t-il. Il la partage, à Houten, petite ville nouvelle sise au sud d'Utrecht, avec sa femme, photographe indépendante, et son prochain bouquin, en écriture. Du travail, de l'amour et un peu d'ennui, il en faut finalement peu pour que naisse l'utopie. ♦

PROGRAMME

VENREDI 11 JUIN
19H30

Revenu de base, un choix de société? Avec **Gaspard**

Koenig, philosophe, président du think tank Génération libre, **Danièle Linhart**, sociologue du travail, directrice de

recherche au CNRS, **Jean-Luc Gleyze**, président du département de Gironde.

19H50

Revenu de base, de quoi parle-t-on? Avec **Benoît Hamon**, fondateur du

mouvement Génération-s, ancien ministre, **Jézabel Couppey-Soubeyran**, économiste, maîtresse de conférences à l'université Paris-I Panthéon Sorbonne, **Camille Landais**, économiste à l'école d'économie de Paris,

chercheur à l'université de Californie, Berkeley.

20H10

Revenu de base, une solution pour les jeunes? Avec **Martin Hirsch**, directeur de l'AP-HP,

ancien ministre, **Anne Muxel**, sociologue et politologue, directrice de recherche au CNRS et au Cevipof, **Pierre Ducrozet**, écrivain.

Débats à suivre sur *Libération.fr* et Facebook.